



VILLE DE CHARLIEU

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme acheteur :

**Ville de Charlieu
Mairie de Charlieu
12 rue Jean Morel
BP 77
42190 CHARLIEU
Tel : 04 77 69 33 89
Fax : 04 77 69 07 28
contacts@ville-charlieu.fr**

Personne responsable du marché :

Monsieur le Maire

Objet du marché :

Travaux de voirie 2011 : réfection des voies et réseaux de la rue du Lavoir et réalisation d'un parking rue Dorian

Type de marché et procédure :

**Marché public de travaux, exécution
Procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics**

Lieu d'exécution :

**Rue du Lavoir et 38 rue Dorian
42190 CHARLIEU**

Durée d'exécution du marché :

2 mois à compter de la réception de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Date prévisionnelle de démarrage des travaux :

15 octobre 2011

Caractéristiques principales :

Prestations divisées en lots : NON
Variantes autorisées : OUI

Conditions relatives au marché :

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres
Modalités de financement : ressources propres de la collectivité, opération inscrite au budget annuel d'investissement de la commune
Paiement par virement suite à mandat sous 30 jours
Prix global et forfaitaire.
Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française.
L'unité monétaire est l'euro.

Documents à transmettre par le candidat :

Au titre de sa candidature :

- DC1 (lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr> rubrique formulaires, marchés publics, formulaires nationaux non obligatoires)
- DC2 (déclaration du candidat individuel à fournir par chaque membre du groupe, formulaire disponible selon la même procédure que le DC1)
- Une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner
- Une déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du code du travail
- Une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Une copie des attestations en cours de validité concernant la responsabilité civile et la responsabilité décennale du candidat
- Une déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaire concernant les travaux objet du marché, réalisé au cours de chacune des 3 dernières années.
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens du candidat au cours de ces 3 dernières années

Au titre de son offre :

- l'acte d'engagement complété et signé par le représentant qualifié du candidat ayant vocation à être titulaire du marché
- le présent cahier des charges signé, tamponné et portant la mention « lu et approuvé »
- le descriptif technique de l'opération signé, tamponné et portant la mention « lu et approuvé »
- le bordereau des prix unitaires complété et signé
- le détail quantitatif estimatif complété et signé
- le mémoire technique précisant les modalités de réalisation des travaux et entre autre :
 - méthodologie d'intervention pour la réalisation des travaux
 - indications concernant les procédés d'exécution et les moyens (hommes et matériels) qui seront utilisés
 - provenance des matériaux et certifications
 - installation de chantier et principales mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur le chantier.
 - Références pour des chantiers de même nature que l'objet du marché exécutés au cours des 5 dernières années.
 - Sous-traitance déclarée ou envisagée.

Au stade de l'attribution du marché dans tous les cas :

- les pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail
- les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- **Valeur technique, pondérée à 60%**
 - méthodologie d'intervention pour la réalisation des travaux : sur 4
 - indications concernant les procédés d'exécution et les moyens (hommes et matériels) qui seront utilisés : sur 4
 - provenance des matériaux et certifications : sur 4
 - références pour des chantiers équivalents réalisés durant les 5 dernières années : sur 4

Un coefficient multiplicateur sera appliqué au total de points sur 16 pour obtenir une note finale correspondant à la pondération du critère.

- **Prix de la prestation, pondéré à 40%**

Date limite de réception des offres :

Lundi 12 septembre 2011 à 11H30

Conditions de remise des offres :

Les offres doivent être transmises sous pli cacheté par voie postale par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse figurant dans le présent avis d'appel à concurrence au paragraphe « Identification de l'acheteur » ou remise à l'accueil de la Mairie contre récépissé.

L'enveloppe devra mentionner « **Offre pour le programme de voirie 2011 NE PAS OUVRIR** »

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

Lieu de retrait du dossier de consultation :

Dossier téléchargeable au lien suivant :
<http://www.loire.fr/e-marchespublics>

Renseignements administratifs :

Madame LUCCHITTA-MERLE
Direction Générale des Services
Tél : 04.77.69.33.89

Renseignements techniques :

Monsieur CHENAUD
Responsable Services Techniques Municipaux
Tél : 06.61.35.73.04

Visite des sites :

Une visite des lieux de réalisation des travaux peut être réalisée après formulation d'une demande auprès des services techniques de la ville de Charlieu.

Date d'envoi à la publication du présent avis :

22 août 2011